



LA VIDÉO-PROTECTION EST À L'ÉTUDE

La sécurité des biens et des personnes est une des priorités des élus de la commune. Pour renforcer l'efficacité de la Gendarmerie et de la Police Municipale, le conseil municipal lors de sa séance du 21 décembre 2015 a émis un avis favorable à une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires (DETR) pour un dispositif de vidéo-protection. M. le Maire a présenté à l'assemblée le projet en précisant que le domaine public serait équipé en plusieurs points considérés comme stratégiques et prioritaires. Il a rappelé que la vidéo protection sur les communes voisines comme Carbonne et Cazères obtient d'excellents résultats.

Descriptif de la mise en œuvre de la vidéo-protection :

- équipement d'un local de vidéo protection au sein de l'hôtel de ville,
- mise en place du matériel adapté à la réception des données, à la visualisation et à la conservation des images,
- création d'un point de liaison radio,
- pose de caméras aux emplacements sensibles de la commune.

Les images ne pourront être visualisées que par le personnel municipal habilité par arrêté préfectoral et par le personnel de la Gendarmerie nationale ou de la Police Nationale, suivant leurs niveaux d'accrédita-

tion. Les images, qui ne seront visualisées qu'en cas d'infraction sur la commune, ne pourront être conservées que 30 jours maximum.

Le montant estimatif de la dépense, comprenant les travaux, l'acquisition et l'installation des équipements, s'élèverait à environ 100 000 €H.T. Cette proposition n'est qu'une ébauche préliminaire d'un outil évolutif dont la mise en place nécessite un étalement dans le temps.

C'est en ce sens que s'est tenue, le 18 février 2016, une réunion à la mairie en présence du Major Guimbaud, référent Sûreté du groupement de gendarmerie de la Haute-Garonne. Au cours d'un exposé et d'un diaporama détaillé, ce spécialiste a pu éclairer les élus sur les différentes possibilités offertes par cette technologie.

Réunion vidéo-protection (février 2016).



De gauche à droite : M. Jean-Pierre Boix (adjoint au maire), M. Michel Portet (conseiller municipal délégué), M. le Major Guimbaud, M. le Maire Patrick Lemasle et M. Claude Bouvier (adjoint au maire).

Étaient également présentes à cette réunion M^{me} Éva Almudever (directrice générale des services) et M^{me} Anne Favre Sureau (policière municipale).

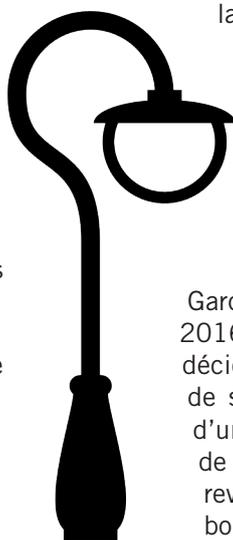
RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Compte tenu de l'ampleur du projet, cette opération va se décliner en plusieurs tranches.

La première tranche concerne le boulevard Pierre-Alard où 31 candélabres vétustes vont être déposés et remplacés par 18 ensembles d'éclairage public de type routier contemporain dotés d'une technologie LED moins énergivore. Ils permettront à la fois un meilleur éclairage et une plus grande sécurité. Un candélabre sur deux sera doté d'une prise guirlande. Le projet a reçu un avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France.

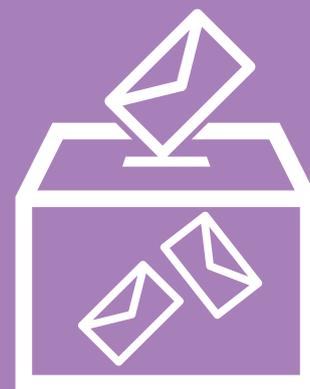
La seconde tranche concerne le rond-point Porte de Rieux et le quai du Midi où là aussi la technologie LED permettra un meilleur confort visuel. L'éclairage et l'extinction

seront commandés par une horloge. Un abaissement de luminosité sur la tranche horaire de 0h à 6h du matin pourra être programmé.



L'implantation des candélabres est prévue pour permettre un meilleur aménagement des places de stationnement.

La réfection de l'éclairage va être réalisée par le SDEGH (Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne) au cours de l'année 2016. De plus, la commune a décidé la reprise des places de stationnement et la pose d'un enrobé de couleur noire de meilleure tenue que le revêtement calcaire existant boulevard Pierre-Alard.



RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES EN 2017

La ville de Montesquieu-Volvestre vous propose de vérifier votre inscription ou votre changement d'adresse sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 car une révision est prévue en 2017.

Même si elle est obligatoire, l'inscription sur les listes électorales relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.

Pour être inscrit sur la liste électorale, deux conditions cumulatives sont nécessaires :

- avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civiques. Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne résidant en France ont toutefois droit de vote pour les élections municipales et européennes ;
- avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle.

ERDF

Depuis le 1^{er} janvier 2016, ERDF est devenu le distributeur d'électricité sur la commune. Ainsi, Montesquieu devient la 585^e commune du département à être raccordée au réseau électrique exploité par ERDF.

ERDF couvre 95 % du territoire français et assure désormais la mission de la distribution de l'électricité autrefois assumée par la régie municipale d'électricité. La mission de service public de distribution d'électricité consiste notamment à raccorder les clients, exploiter et entretenir le réseau électrique, réaliser les dépannages et les investissements sur le réseau. ERDF sécurise l'alimentation de la commune. Jusqu'à présent, l'alimentation électrique était amenée

par un seul câble de 20 000 volts situé au nord de la commune.

La création d'un deuxième point d'alimentation au lieu-dit « Le Capitaine » (près de Lahitère) a eu lieu le 27 janvier 2016.

Cette création a consisté en la pose d'un autotransformateur de 5 MVA raccordé sur le réseau 20 000 volts le plus proche.

Cela permet, en diversifiant les sources d'alimentation, d'optimiser la répartition des charges électriques sur la commune.

CULTURE

DU CHANGEMENT À LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Nous saluons le départ à la retraite d'Annie Montigaud, le 19 mars dernier. Elle gérait la médiathèque depuis novembre 1993. À ses débuts en tant qu'emploi aidé, la bibliothèque se résumait à un fonds constitué par le « Bibliobus départemental » dans le petit local de la rue des Olières. En 1996, Annie participe activement au projet de la nouvelle bibliothèque initié par l'équipe municipale et suit l'aménagement du 2^e étage de la mairie qui n'était qu'un grenier. Elle

contribua à donner à ce lieu toutes ses lettres de noblesse et devient en 2000 membre du personnel communal. Peu de gens peuvent dire comme elle : « À travers ce métier, j'ai fait de belles rencontres. J'aime la diversité des lecteurs, des plus jeunes aux plus âgés, et les liens privilégiés avec les scolaires. »

Nous souhaitons à Annie de profiter de sa retraite et de sa famille. Régine Rouch va maintenant lui succéder dans cette fonction.



Régine Rouch et Annie Montigaud (pour sa dernière journée), accueillent ensemble les lecteurs.



19 mars 2016 : 1^{er} atelier d'écriture à la médiathèque animé par Jean-Marc Delachoux.

NOUVEAU, UN ATELIER D'ÉCRITURE SE CRÉE

Écouter ses souvenirs, raconter des histoires, retrouver le plaisir d'écrire, laisser aller sa créativité rédactionnelle sont les buts d'un atelier d'écriture. L'écriture créative ne requiert aucune expérience préalable, juste l'envie d'essayer de jouer avec les mots, laisser parler sa plume, lui faire confiance... L'atelier d'écriture alterne temps d'écriture sur des « prétextes à écrire » proposés par l'animateur et temps de lecture et de partage des écrits. Un premier atelier animé par Jean-Marc Delachoux en collaboration avec la médiathèque et Joëlle Douarche déléguée à la culture a eu lieu en mars. Chacun a quelque chose à dire, à raconter, venez l'écrire !

Prochaine rencontre le samedi 28 mai à 9 h 30, à la médiathèque.

Renseignements auprès de l'animateur, Jean-Marc Delachoux, 06 77 74 09 26.

ENFANCE ET JEUNESSE

UNE SEMAINE DE NEIGE ET DE SOLEIL

Quarante-neuf jeunes Montesquiens ont participé au séjour ski, proposé par le service Enfance et Jeunesse, du 22 au 26 février à la station de Boi Taüll Resort (Espagne) ; 25 adolescents de 12 à 17 ans et 24 enfants de 7 à 11 ans composaient le groupe. Était proposé au programme : ski ou snowboard tous les jours avec ou sans cours de ski en fonction de l'âge, du niveau et du souhait du jeune et de sa famille.



LES 16 JEUNES ÉLUS DU CMJ

Lors de la cérémonie des vœux de la municipalité aux Montesquiens, Magali Milhorat, conseillère municipale déléguée en charge du conseil municipal des jeunes (CMJ), a présenté à la population les 16 jeunes élus.



SOYONS SOLIDAIRES...

Une grande collecte alimentaire au profit des personnes en difficulté est organisée par les jeunes élus du CMJ de Montesquieu-Volvestre en partenariat avec « L'escale Sud Toulousain » (épicerie solidaire implantée à Rieux).

Vous pouvez déposer jusqu'au 29 mai 2016 vos dons de denrées non périssables dans les points de collecte suivants : établissements scolaires de la ville, mairie, Carrefour contact.

À l'issue de cette période l'ensemble de la collecte sera remis à l'Escale Sud Toulousain.

Cette action du CMJ fait partie des projets proposés par les jeunes lors de leur élection.

LE CAJ A DÉMÉNAGÉ

Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) a changé de locaux depuis la rentrée. Anciennement situé rue de l'Église, il est désormais installé dans les locaux de l'ancienne école annexe près de la salle des fêtes.

AGENDA



Retrouvez ces infos sur www.mairie-montesquieu-volvestre.fr

DIMANCHE 8 MAI

Repas des Aînés. Repas dansant proposé par les aînés du Volvestre. Inscription à la permanence des Aînés rue des Olières.

LUNDI 16 MAI

Repas dansant avec Pyrénées Musette proposé par la Belote Montesquivienne. Tarif 20 €.

Inscription et billets auprès de l'Office de Tourisme 05 61 90 19 55 ou au 05 61 90 48 40 avant le 7 mai 2016

DIMANCHE 22 MAI

Vide-greniers du comité des fêtes. > Centre-ville. Toute la journée. Inscription à l'office de tourisme 05 61 90 19 55 et auprès du comité des fêtes.

DU VENDREDI 27 MAI AU SAMEDI 8 JUIN

Exposition des dessins et dédicace de la bande dessinée de Claude Boyer. > Mairie de Montesquieu. Vernissage vendredi 27 mai à 18 h 30.

SAMEDI 28 MAI

9 h 30 : Atelier d'écriture. Renseignements auprès de l'animateur : 06 77 74 09 26. > Médiathèque (2^e étage de la mairie), 05 61 98 43 47. **21 h :** Soirée théâtre avec la compagnie Les planches à l'envers dans *L'Amour médecin* de Molière. > Salle des fêtes. Entrée 7 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Une proposition de la section Quilles du Foyer rural.

DIMANCHE 29 MAI

Concert de Chorales avec Atout Chœur, Lèze-Arize, les Enfants du Collège Stella-Blandy et le groupe CODA. > Église Saint-Victor. 16 heures. Entrée libre. Une proposition de la chorale Atout Chœur.

VENDREDI 3, SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUIN



L'ÎLE AU THÉÂTRE

(5^e édition)

Vendredi 3 juin

21 h : *Claudette et les femmes d'aujourd'hui* par Sandrine Bourreau (13 €).

Samedi 4 juin

17 h : *Voyage dans les mémoires d'un fou* par Lionel Cécilio (13 €). **21 h :** *Au-dessus de la mêlée* par Cédric Chapuis (13 €).

Dimanche 5 juin

Spectacle jeune public **11 h :** *Karabistouille* de Pierre di Prima (7 €). Renseignements et réservations : Site : www.lileautheatre.fr Billetterie : lileautheatre.festik.net Courriel : cultureenvolvestre@gmail.com Tél. : 07 82 33 10 11 *Organisé par l'association « Culture en Volvestre » au Ramier.*

DIMANCHE 12 JUIN

8^e Corrida de Montesquieu-Volvestre Deux boucles proposées : 5 km et 10 km. Départ : 10 h. La course enfants aura lieu à 9 h 30.

VENDREDI 17, SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUIN



FÊTE AU PONT



Vendredi 17 juin

20 h : Lasagnes (réservations à l'office de tourisme : 05 61 90 19 55). **22 h :** Soirée Disco avec Haute Tension.

Samedi 18 juin

7 h 30 – 11 h 30 : Concours de pêche. **11 h 30 :** Apéritif et remise de médailles.

19 h : Apéritif concert suivi de grillades (sur place sans réservation).

21 h 45 : Feu de la Saint-Jean.

22 h : Bal avec l'orchestre Maxime Lewis.

Dimanche 19 juin

De 17h à minuit : Fête de la musique.

SAMEDI 25 JUIN À 20 H 30

Concert de la chorale du Foyer rural avec le groupe « Coda ». > Église Saint-Victor. Entrée libre.

SAMEDI 25 JUIN

Spectacle de fin d'année de l'Association de Gymnastique Volontaire. > Salle des fêtes.

SAMEDI 10 JUILLET

Challenge de Quilles. > Autour de la salle des fêtes.

JEUDI 21 JUILLET À 21 H

Concert de musique classique dans le cadre du 2^e Festival « Musique entre Pierres ». > Au Ramier.

ZOOM SUR LA VILLE



La délégation Culture de la mairie vous propose de participer à la 2^e édition de **ZOOM SUR LA VILLE**, exposition collective de photos prises par les Montesquiens. « Les habitants de Montesquieu » est le thème retenu pour l'édition 2016. L'exposition est prévue courant octobre, la date exacte vous sera communiquée dans le bulletin municipal du mois de juillet. Les fichiers numériques ou papier peuvent être envoyés par e-mail (ot.montesquieu@wanadoo.fr) ou déposés à l'office de tourisme jusqu'au 15 septembre. Seule contrainte : donner un titre à votre photo. D'ici là, à vos appareils...

Soyez nombreux à rejoindre les photographes amateurs que nous sommes.

Lettre d'informations municipales éditée par la Ville de Montesquieu-Volvestre

3, place de l'Hôtel-de-Ville, 31310 Montesquieu-Volvestre. Téléphone : 05 61 98 43 43. Télécopie : 05 61 90 40 31.

www.mairie-montesquieu-volvestre.fr
Directeur de la publication : Patrick Lemasle



Conception et réalisation : Éditions In extenso, 31310 Canens. 05 61 90 29 15.